

Sentiment de communauté

Rue vivante

Ouverture

Convivialité

Échelle humaine

Liaison entre les quartiers

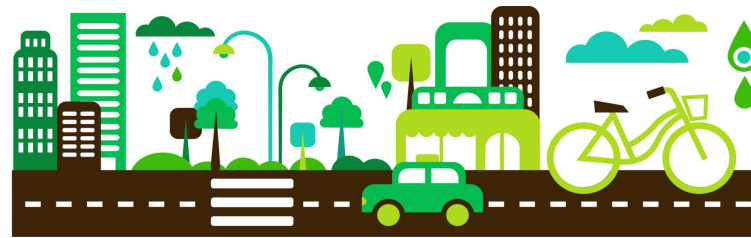
INTERGÉNÉRATIONNEL

Mise en valeur du patrimoine bâti

Opération
avenue
du Parc

Trame urbaine cohérente

Connectivité



Embellissement

Civisme

Fluidité

Identité

Interculturel

Sentiment de sécurité

COHÉRENCE D'ENSEMBLE

Appartenance

Qu'est-ce que c'est ?

L'Université de Montréal érigera, d'ici 2020, un nouveau campus universitaire sur le site de l'ancienne gare de triage Outremont.

Dans ce cadre, la Ville de Montréal a élaboré un Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) qui inclut l'avenue du Parc.

Opération avenue du Parc vise à faire entendre la voix des citoyens sur ce projet, plus particulièrement en ce qui a trait aux changements que le secteur de l'avenue du Parc est amené à subir.

Opération avenue du Parc

Qu'est-ce que c'est ?

Un atelier citoyen d'urbanisme a été organisé afin d'imaginer ensemble l'aménagement désiré pour l'avenue du Parc :

Phase 1 : Marche exploratoire, le samedi 13 octobre 2012

Participation de 60 personnes

Phase 2 : Atelier citoyen d'urbanisme, le samedi 20 octobre 2012

Participation de 80 personnes



Marche exploratoire



Atelier citoyen d'urbanisme

Objectif principal

Opération

avenue
du Parc

Orientation n°1

Connectivité et sécurité



Propositions :

- Transformer l'avenue du Parc
- Implanter un lien cyclable
- Reconfigurer les abords de la Gare Jean-Talon

Orientation n°2

Paysage et espace public



Propositions :

- Développer une signature propre à l'avenue du Parc
- Créer des espaces de rencontre
- Revitaliser le 6700 avenue du Parc

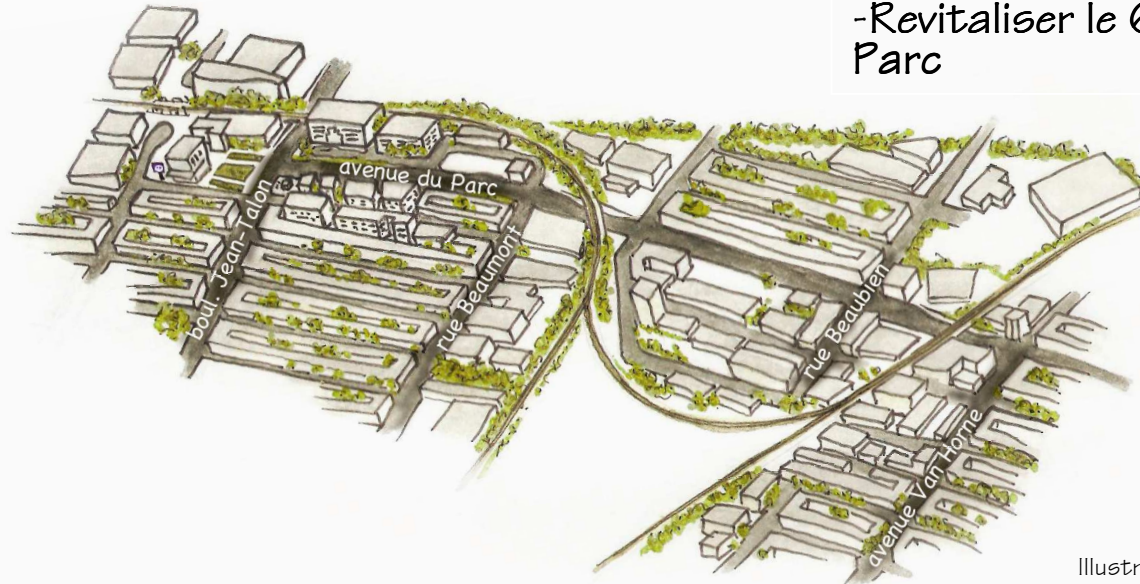


Illustration: Timothée Millet

Orientation n°1 : Connectivité et sécurité

- o Créer des liens entre les quartiers et à l'intérieur de celui-ci;
- o Réaffirmer la place de chacun des usagers dans l'espace (les piétons, notamment les personnes à mobilité réduite, les cyclistes et les automobilistes).

Proposition n°1 : Transformer l'avenue du Parc

Description :

Transformer l'avenue du Parc en un espace convivial et sécuritaire pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.

Caractéristiques clés :

- Enlever une voie dans chaque direction entre Beaumont et Jean-Talon O.
- Élargir les trottoirs entre Beaubien et Jean-Talon O. et à l'angle Van-Horne et du Parc.
- Traversée piétonne à la hauteur de la rue Jean Roby avec feu de circulation et ajout/déplacement d'un arrêt d'autobus.
- Faire des viaducs des lieux de passage plus conviviaux, sécuritaires et salubres (mesures anti-pigeon, désenclavement, aération, éclairage, signalisation).

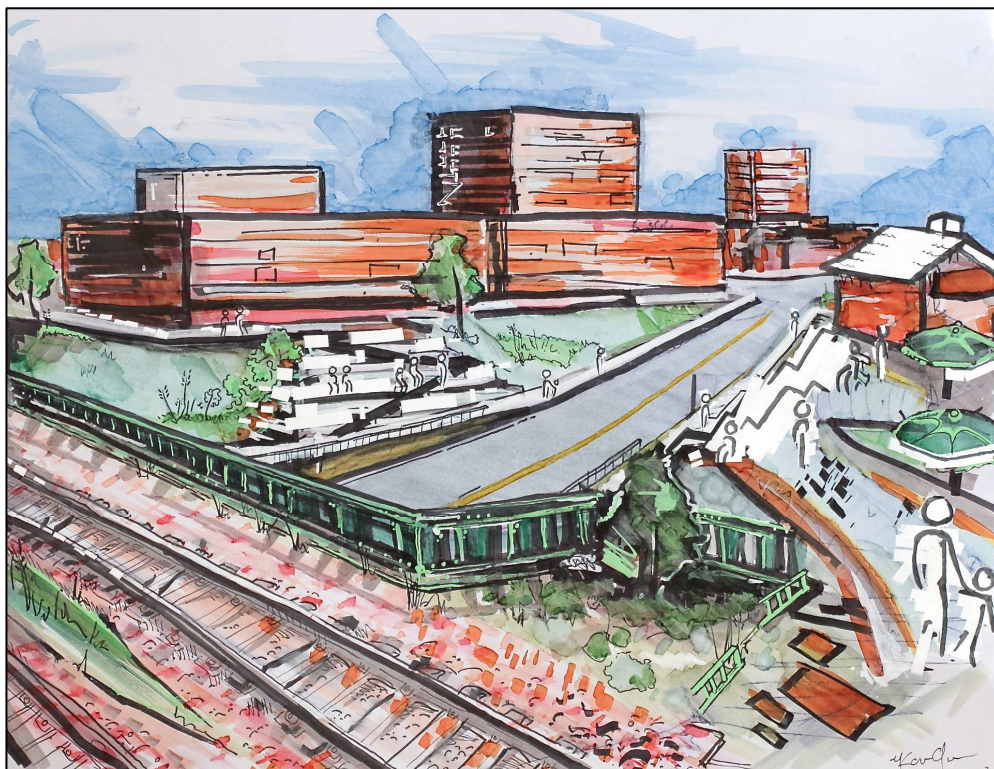
Avantages :

- Favoriser les déplacements piétons.
- Favoriser l'achalandage commercial et institutionnel.
- Améliorer la connectivité interquartier.
- Favoriser l'apaisement de la circulation par l'effet d'étranglement.



Traverse piétonne à la hauteur de la rue Jean Roby. Illustration: le Kig

Proposition n°1 : Transformer l'avenue du Parc



Les viaducs, des lieux de passage plus conviviaux, sécuritaires et salubres.



Illustrations: le Kig

Proposition n°2 : Planter un lien cyclable

Description :

Développer un lien cyclable dans le corridor du Parc et/ou Hutchison.

Avantages :

- Sécuriser les déplacements cyclistes nord-sud et éviter les conflits d'usage (piétons, cyclistes, automobilistes).
- Améliorer la connectivité interquartier.
- Favoriser l'achalandage commercial et créer un lieu de destination accessible en transport actif.

Piste sur Hutchison

- Augmenter les possibilités de déplacement pour les usagers plus lents.
- Plus sécuritaire et plus agréable pour les cyclistes.

Piste sur du Parc

- Possibilité de voie de transit rapide pour les cyclistes.
- Réalisation plus probable à court terme (compte tenu des enjeux avec le Canadian Pacific pour le passage à niveau sur la rue Hutchison).

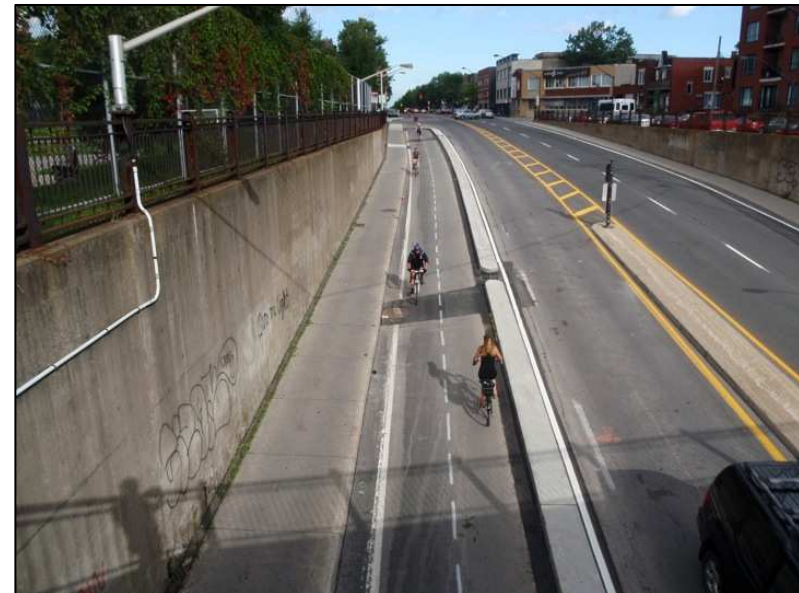
Caractéristiques clés :

Piste sur Hutchison

- Bande ou piste cyclable sur la rue Hutchison.
- Passage à niveau sur la rue Hutchison.

Piste sur du Parc

- Piste protégée sur l'avenue du Parc.
- Une voie de circulation retranchée à l'avenue sous les viaducs pour y faire passer la piste cyclable.



Piste cyclable passant sous un viaduc. Source: Vélo Québec

Proposition n°3 : Reconfigurer les abords de la Gare Jean-Talon

Description :

Revoir la configuration de la zone intermodale de transport de la gare Jean-Talon.

Caractéristiques clés :

- Rue Hutchison (face au métro Parc) : zone de rencontre (élargissement de trottoirs, pavé/peinture/alvéolé au sol, priorité piétonne et limite à 20 km/h pour vélos, autobus et véhicules de livraison).
- Intersection Hutchison/Jean-Talon O. et Parc/Jean-Talon O. : phase exclusive pour les piétons/cyclistes et marquage au sol.
- Lien cyclable/piéton sur la rue Ogilvy qui continuerait sur la rue De Castelnau (passage à niveau).

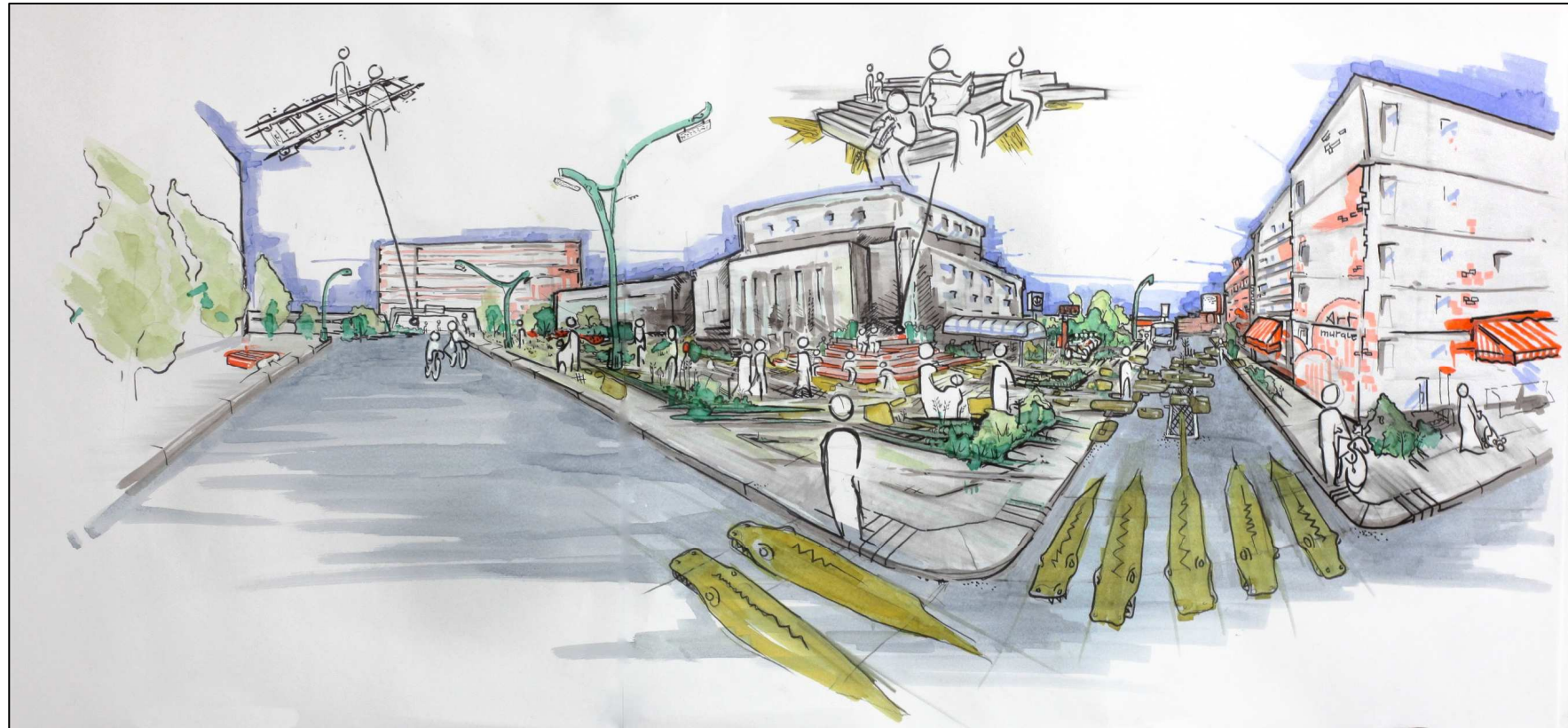
Avantages :

- Améliorer la connectivité intermodale et interquartier pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cyclistes.
- Améliorer la sécurité et la convivialité.



Zone de rencontre sur la rue Hutchison: priorité piétonne, circulation motorisée à 20 km/h.
Illustration: le Kig

Proposition n°3 : Reconfigurer les abords de la Gare Jean-Talon



Pavé au sol sur la rue Hutchison, traverses piétonnes sécuritaires et stylisées et passage à niveau pour piétons et cyclistes sur la rue Ogilvy. Le pourtour de la Gare Jean-Talon est aménagé, utilisé et animé. Illustration: le Kig

Orientation n°2 :

Paysage et espace public

- o Renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens au quartier;
- o Créer une identité propre au secteur;
- o Créer des espaces de rencontre conviviaux en utilisant l'art public.

Proposition n°4 : Développer une signature propre à l'avenue du Parc

Description :

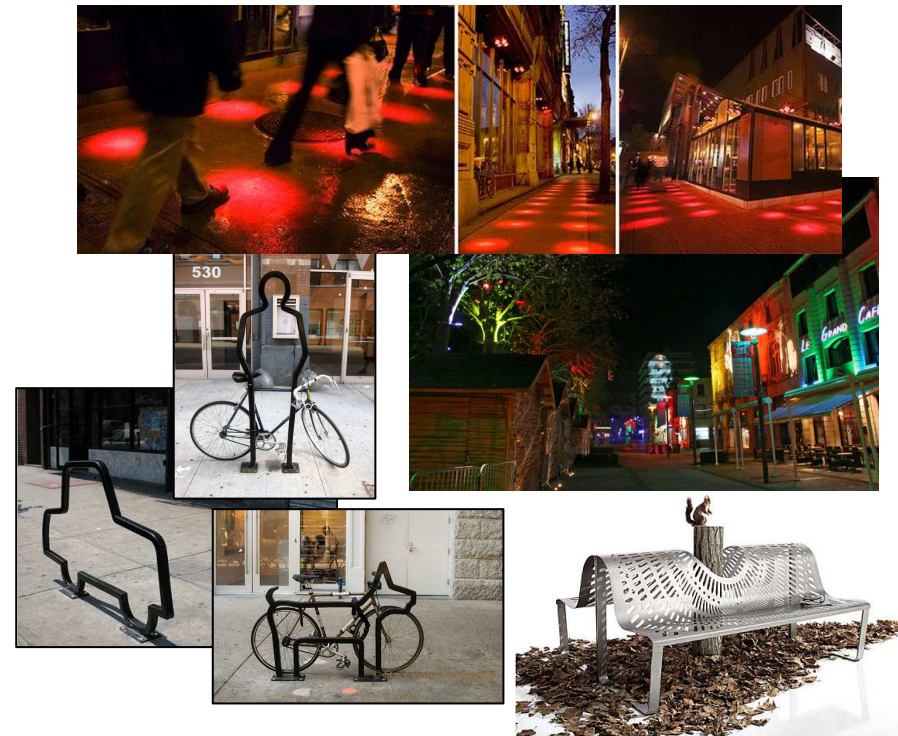
Développer une trame urbaine qui permet d'identifier l'avenue du Parc en s'appuyant sur la multiethnicité du secteur, l'aménagement paysager, le mobilier urbain et l'art public de même que la mise en valeur des gares, des viaducs et des bâtiments patrimoniaux.

Caractéristiques clés :

- Profiter de l'élargissement des trottoirs pour permettre la plantation d'arbres, l'installation de bancs, tables et supports à vélos issus de l'art public (artistes locaux).
- Développer un circuit d'éclairage (au sol ou à hauteur d'homme) pour les piétons et des illuminations pour la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux.
- Intégrer les trois viaducs à la trame urbaine avec de l'art mural, notamment Van Horne et Jean-Talon qui sont les portes d'entrées, et en faire des lieux de destination.

Avantages :

- L'amélioration du paysage urbain va amener une plus grande affluence dans le secteur.
- L'accroissement du sentiment de sécurité et d'appartenance au secteur par la population.



Exemples d'éclairage de rue et de supports à vélos et de bancs issus de l'art public.
Sources: Internet

Proposition n°5 : Créer des espaces de rencontre

Description :

Créer un réseau de places publiques à partir d'espaces résiduels sous-utilisés.

Avantages :

- Créer des espaces attractifs de rassemblement, de rencontre et de détente pour les différents usagers du secteur (travailleurs, étudiants, résidents).
- Verdir, embellir et animer le nouveau pôle institutionnel de l'avenue du Parc.
- Augmenter les îlots de fraîcheur dans le secteur.
- Initier les usagers du secteur à l'art local.

Caractéristiques clés :

- Créer deux nouvelles places publiques devant le 7101 du Parc et le Samuelsohn en supprimant les petits stationnements sous-utilisés et en élargissant l'espace vert déjà existant.
- Optimiser l'utilisation de la Place de la Gare par l'ajout de mobilier urbain (artiste local) à ces espaces de rencontre.



Espace de rencontre et de détente pour les étudiants et les travailleurs du 7101 avenue du Parc. Illustration: le Kig

Proposition n°6 : Revitaliser le 6700 avenue du Parc

Description :

Créer une nouvelle place publique et impulser une dynamique d'appropriation du secteur en trois phases de développement :

1. Valorisation immédiate (court terme);
2. Projet d'une place publique (moyen terme);
3. Ouverture vers les quartiers (long terme).

Caractéristiques clés :

- Réhabiliter comme lieu attractif : transport (instaurer une station Bixi, nouveaux passages piétons, etc.), mobilier urbain mobile, restauration (ex: food truck).
- Instaurer un nouveau zonage pour imaginer une place publique : achat de la parcelle, implantation de commerces au RDC et de locaux d'industriel léger aux étages. Signature paysagère et artisitique du lieu.
- Inclure la future rue (vers le campus UdeM) dans cette place publique et des îlots / passages verts séparant l'avenue du Parc et la rue Hutchison.

Avantages :

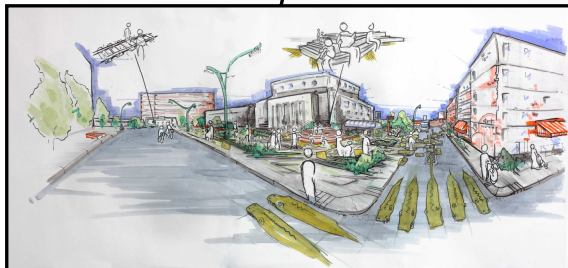
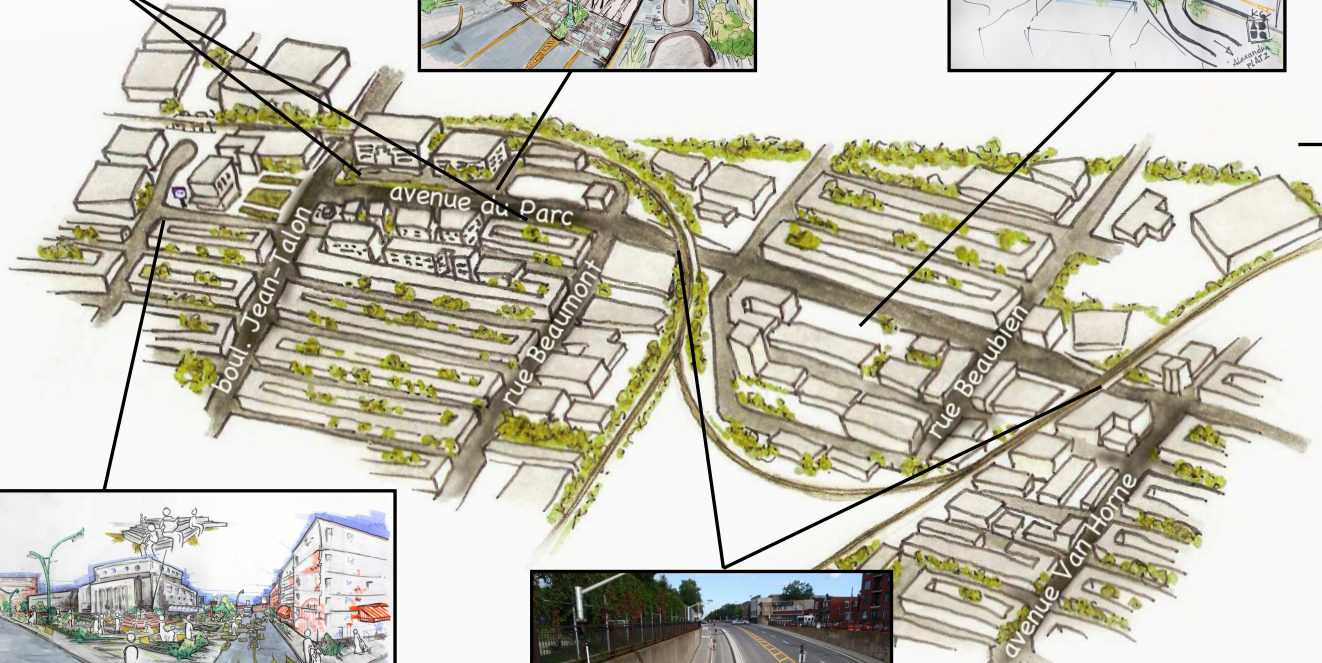
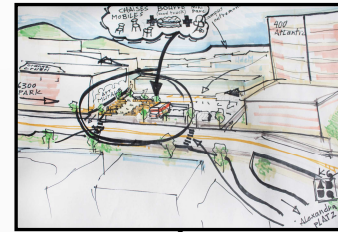
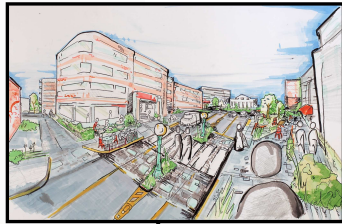
- Augmenter l'offre alimentaire du secteur pour les travailleurs, résidents, étudiants et artistes.
- Nouveau lieu convivial, local, d'expression des diversités.
- Maillon intermédiaire et perméable entre campus UdeM et le quartier Marconi-Alexandra, et noeud central de l'axe Jean-Talon O./Mile-End.
- Favoriser les îlots de fraîcheur dans le secteur par le verdissement et la déminéralisation.



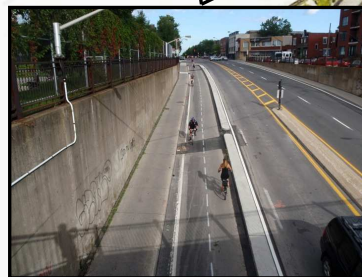
Place publique du 6700 avenue du Parc. Illustration: le Kig

Synthèse des propositions

Opération avenue du Parc



Illustrations: le Kig



Source: Vélo Québec

Illustration: Timothée Millet

Sources: Internet

Contacts

Opération avenue du Parc est une initiative de Vrac environnement, de la Société de développement environnemental de Rosemont, du Regroupement Art et Culture de Rosemont – La Petite-Patrie et de citoyen(ne)s des quartiers limitrophes.



operationaveduparc@gmail.com

www.facebook.com/operationaveduparc



Remerciements

Pour leur appui financier, merci à :

- o Les Services Asgaard
- o Imprimerie K-Litho
- o CDÉC Centre-Nord
- o Créations Dimitri
- o Hugo Sport
- o Broken Headstock

Pour leur soutien technique, merci à :

- o Acertys, grâce à l'appui financier de la Ville de Montréal
- o Café l'Artère

Chaleureux remerciements à Kevin I. Grégoire, le Kig,
(designer urbain junior) pour ses illustrations